

Le handicap en chiffres : que nous apprennent les statistiques européennes et mondiales ?



Un enjeu de plaidoyer

L'article 31 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies (CDPH) impose aux Etats parties de recueillir et diffuser des « données statistiques et résultats de recherches, qui leur permettent de formuler et d'appliquer des politiques visant à donner effet à la présente Convention ».

Dans ce cadre, il est affirmé que le manque de données fiables, ventilées et comparables à l'échelle internationale, européenne et nationale, freine l'action politique.

Sans données statistiques, les personnes en situation de handicap sont absentes des politiques européennes et nationales, compromettant ainsi l'effectivité des droits consacrés par la CDPH. Ces données permettent aussi d'opérer un suivi réel des engagements pris et de dénoncer les discriminations persistantes.

Des progrès récents dans la collecte et la diffusion de données et de statistiques

Au niveau international et au niveau européen, les statistiques tendent à gagner en précision. De nouvelles thématiques associées au handicap émergent également ces dernières années, par exemple la prise en compte de notions encore peu explorées comme la participation à la vie culturelle ou politique des personnes en situation de handicap.

L'accès des données et statistiques au public a récemment été amélioré par le lancement de plateformes comme le [Disability Data Hub](#), créé par la Banque mondiale et Microsoft, ou encore par la mise en place par Eurostat en 2024 d'une [page web](#) regroupant toutes les données disponibles au sein de l'Union européenne concernant le handicap.

... Mais des lacunes encore persistantes

Toutefois, des lacunes persistent dans la collecte des données relative au handicap :

- Plusieurs pans de la population sont souvent peu pris en compte comme par exemple les enfants, ou les personnes vivant avec un handicap invisible.
- Il est également compliqué de mesurer l'intersectionnalité des discriminations subies par les personnes en situation de handicap.
- Enfin, des divergences persistent dans la méthodologie de collecte de certaines données, compliquant les comparaisons internationales.

Les chiffres du handicap dans le monde et en Europe

Dans le monde

- 16 % de la population mondiale, soit 1,3 milliards de personnes, sont en situation de handicap.
- Près de 240 millions d'enfants, soit 1/10 dans le monde, sont en situation de handicap.
- 49 % des enfants en situation de handicap sont plus susceptibles de n'avoir jamais été scolarisés.
- 50 % des personnes en situation de handicap n'ont pas les moyens financiers d'accéder aux soins de santé dont il ou elle a besoin.

En Europe

- L'UE compte près de 90 millions d'adultes (de plus de 16 ans) en situation de handicap, soit près d'un 1/4 des adultes.
- 9,4 % des personnes en situation de handicap âgées de 16 ans ou plus dans l'Union européenne ont déclaré avoir été victimes de discrimination(s) lors de leurs échanges avec des administrations ou des services publics, soit deux fois plus que chez les personnes sans handicap.
- Le taux de chômage des personnes en situation de handicap était de près de deux fois plus élevé que celui des personnes sans handicap.
- 54,7 % des jeunes de 15 à 29 ans de l'UE avec un handicap complexe n'étaient ni en emploi ni en formation, contre 10,0 % pour les jeunes sans handicap.
- 28,8 % des personnes en situation de handicap étaient exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre 17,9 % en population générale.
- La part des personnes handicapées ayant participé à des activités culturelles ou à des événements sportifs était globalement inférieure à celle des personnes sans handicap.

D'où proviennent les données disponibles ?

Ces chiffres proviennent d'enquêtes auprès des ménages, de recensements nationaux, de données administratives ou d'organisations de personnes en situation de handicap.

Les acteurs internationaux des statistiques et de collectes de données sur le handicap sont multiples et de plusieurs ordres tels que : le [Washington Group on Disability Statistics](#), la [base de données des Nations Unies relative au handicap](#) (DISTAT), le consortium international de recherche [Disability Data Initiative](#), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) qui publie notamment des rapports mondiaux sur le handicap, l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) qui a récemment publié un [rapport sur les enfants en situation de handicap](#) et lancé un [centre d'excellence sur les données pour les enfants handicapés](#), l'OIT (Organisation internationale du travail) ou encore la [Banque mondiale](#).

Au niveau européen, l'office statistique de l'Union européenne [Eurostat](#) possède une base de données sur le handicap. Il coordonne et harmonise également les statistiques sur le handicap au sein de l'UE dans divers domaines. Cet office permet des comparaisons entre les Etats membres de l'UE et propose des statistiques à l'échelle européenne.

LIENS UTILES

- [Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme « Statistiques et collecte des données au titre de l'article 31 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées » de 2021](#)
- [Rapport « Seen, Counted, Included: Using data to shed light on the well-being of children with disabilities » d'UNICEF de 2021](#)
- [Pour aller plus loin, lien vers les diverses statistiques françaises](#)